Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens

Herausgeber: Association suisse des électriciens

Band: 46 (1955)

Heft: 20

Rubrik: Production et distribution d'énergie : les pages de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Production et distribution d'énergie

Les pages de l'UCS

L'allure journalière de la charge

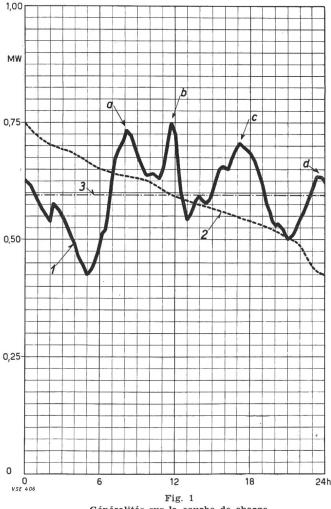
Compte rendu de la journée de discussions de l'UCS de 12 mai 1955, à Berne [Voir Bull. ASE t. 46(1955), n° 15, p. 701...708]

VI. La structure de la courbe de charge dans les grands réseaux urbains

Par J. Nater, Zurich

C'est le consommateur d'énergie, ou en d'autres termes le «caractère du réseau» qui détermine l'allure des variations de la charge en fonction du temps, c'est-à-dire la forme de la courbe de charge d'une entreprise d'électricité. Les exposés précéseau». Après quelques généralités sur les courbes

dents ont familiarisé le lecteur avec les divers facteurs qui sont responsables du «caractère du réde charge, nous considérerons ici plus particulière-



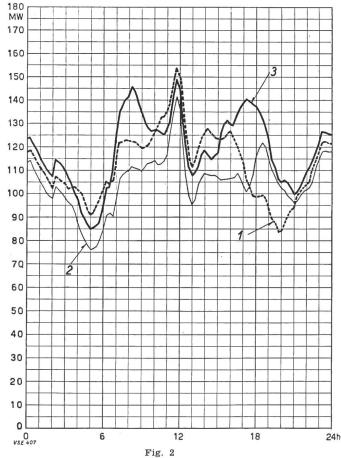
Généralités sur la courbe de charge

- courbe de charge courbe monotone correspondante puissance moyenne
- $egin{array}{lll} a & \mbox{pointe} & \mbox{du matin} & \mbox{c} & \mbox{pointe} & \mbox{du soir} \\ b & \mbox{pointe} & \mbox{de midi} & \mbox{d} & \mbox{pointe} & \mbox{de minuit} \\ \end{array}$

ment la structure de la courbe de charge d'un grand réseau urbain.

Généralités sur les courbes de charge

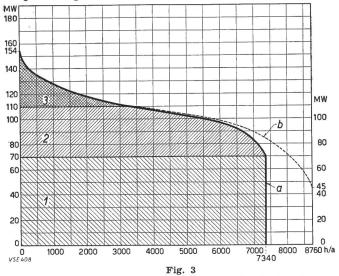
Pour représenter et étudier les variations de la charge d'une entreprise d'électricité, on porte en fonction du temps la puissance active fournie au réseau en chaque instant (voir fig. 1). C'est sur la courbe de charge journalière que se fondent toutes les autres courbes de charge. Elle indique quelle est en chaque instant la puissance appelée à la consommation, c'est-à-dire la demande que doit couvrir le distributeur. Les courbes journalières présentent



Courbes de charge caractéristiques

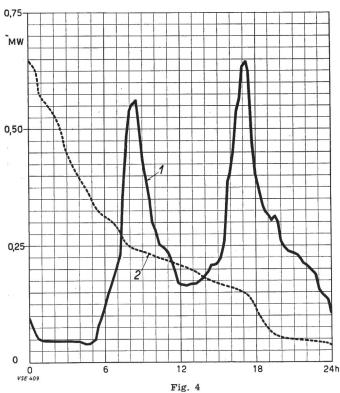
- 1 courbe de charge du Service de l'électricité de la ville de Zurich un jour d'été (15 juillet 1954)
 2 courbe de charge d'un jour de transition (30 sept. 1954)
 3 courbe de charge d'un jour d'hiver (22 déc. 1954)

déjà une certaine régularité, une certaine périodicité, qui proviennent du fait que l'activité humaine se divise en périodes de travail et de repos toujours les mêmes, et qui s'expliquent aussi par les autres habitudes de vie de la population. Une période plus longue est la semaine, caractérisée par l'inter-



Courbe monotone annuelle de la charge totale du réseau à 6 et 11 kV du Service de l'électricité de la ville de Zurich a jours ouvrables seulement b année entière

1 charge de base 2 charge moyenne 3 charge de pointe



Courbe de charge d'un secteur de réseau normalisé du centre de la ville (jour d'hiver)

1 courbe de charge 2 courbe monotone

ruption du travail le samedi et le dimanche, une autre plus longue encore est l'année, où se retrouvent le changement des heures de travail ainsi que, par exemple, les différences de la longueur du jour et de la nuit selon les saisons.

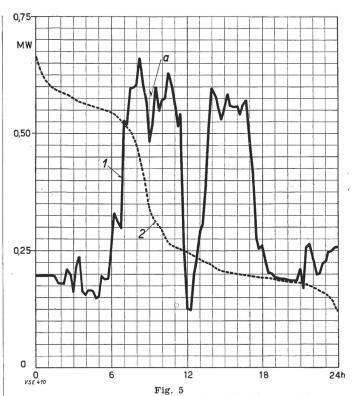


Fig. 5

Courbe de charge du poste de transformation d'un quartier industriel et artisanal (jour d'hiver)

1 courbe de charge 2 courbe monotone a «pause de 9 heures»

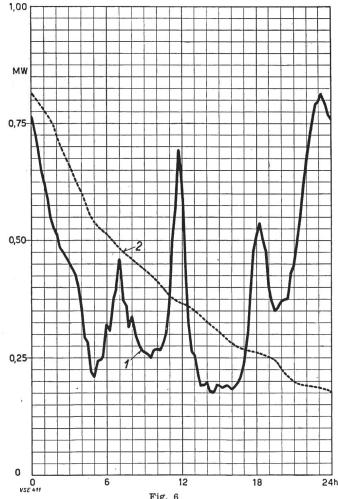
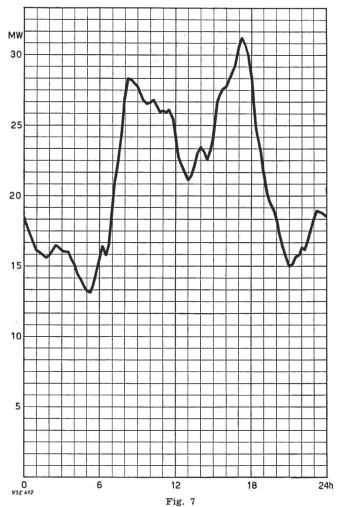


Fig. 6

Courbe de charge d'un secteur de réseau normalisé dans un quartier d'habitation (jour d'hiver)

1 courbe de charge 2 courbe monotone

La courbe de charge d'ensemble d'une entreprise d'électricité provient de la sommation de toutes les demandes de puissance de ses divers abonnés. Comme ces abonnés se répartissent en catégories très différentes l'une de l'autre, les charges s'interpénètrent et la courbe de charge d'ensemble de l'entreprise s'égalise automatiquement.



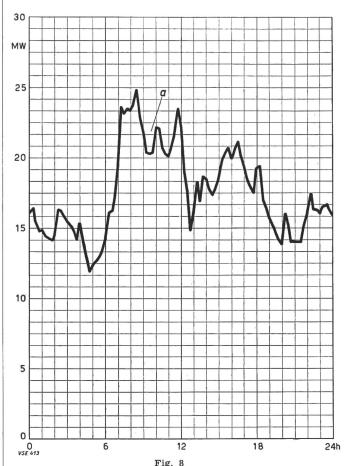
Courbe de charge d'une sous-station desservant un quartier central (jour d'hiver)

Lorsqu'on travaille avec les courbes de charge, il ne faut pas oublier qu'il est tout à fait permis de partir d'un «jour moyen caractéristique» pour représenter certaines périodes de l'année. C'est ainsi que pour représenter la charge d'un mois entier, on peut choisir un jour ouvrable, un samedi et un dimanche typiques et compter le mois comme étant formé respectivement de 22+4+4 de ces jours typiques.

Pour calculer la charge d'une année entière, on choisit pour simplifier un jour caractéristique seulement par saison (été, hiver, automne et printemps, voir fig. 2). On compte alors que l'année est composée grosso modo de 60 jours d'hiver, 150 jours d'été et 155 jours d'automne ou de printemps, ces deux saisons étant considérées comme formant période de transition.

Pour obtenir un meilleur aperçu des conditions de charge, on peut tirer des courbes de charge relatives aux jours typiques les «courbes monotones» correspondantes, qui caractérisent très bien l'allure de la charge durant la période de temps considérée. Dans chaque courbe monotone, on peut distinguer trois parties distinctes (voir fig. 3):

1. La charge de pointe: on entend ici par là non seulement la charge maximum, mais toutes les char-



Courbe de charge d'une sous-station desservant des quartiers d'habitation ainsi qu'une zone d'industrie et de gros artisanat (jour d'hiver) a «pause de 9 heures»

ges qui atteignent au moins 2/3 environ de la dite charge maximum.

2. La charge de base comprend les charges qui subsistent durant la période considérée tout entière ou presque tout entière (c'est-à-dire durant 24 heures par jour ou 8760 heures par an).

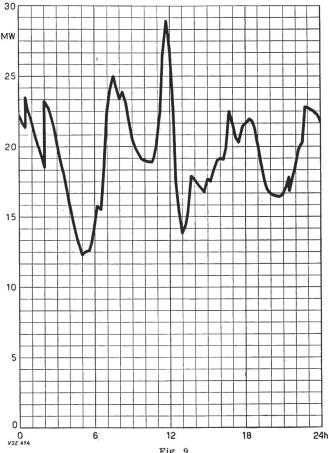
3. Entre la charge de pointe et la charge de base se trouve la charge moyenne.

L'importance réciproque de ces trois parties de la charge totale peut varier fortement d'une entreprise à l'autre. On appelle facteur de charge le rapport:

$$rac{m{P}_m}{m{P}_s} = rac{ ext{puissance moyenne rapportée à un laps de temps déterminé}}{ ext{puissance maximum relevée durant le même laps de temps}}$$

Le facteur de charge indique dans quelle mesure la charge réelle du réseau s'éloigne de la charge la plus avantageuse théoriquement. Il dépend de la structure des fournitures d'énergie, c'est-à-dire du «caractère du réseau». Pour les petits distributeurs, dont les abonnés consomment surtout de l'énergie destinée à l'éclairage, ce facteur est d'environ 0,3; il est de 0,4 à 0,5 pour les entreprises de moyenne importance, et atteint ou dépasse 0,6 dans les grandes entreprises régionales et urbaines, où les consommations industrielles et artisanales sont importantes. Au Service de l'électricité de la ville de Zurich, il atteint actuellement 0,7 en été et 0,8 en hiver.

De la courbe de charge d'ensemble d'une entreprise, qui représente la demande de puissance de



Courbe de charge d'une sous-station desservant une zone de grande industrie et d'artisanat ainsi que des quartiers d'habitation sans cuisine au gaz (jour d'hiver)

l'ensemble des consommateurs raccordés au réseau de cette entreprise, peuvent être déduites d'importantes conclusions sur l'extension qui doit être donnée à la puissance maximum possible, c'est-àdire à la capacité totale de production de l'équipement. Pour des raisons d'exploitation, la puissance maximum possible doit être telle que la réserve de puissance puisse permettre la couverture de la demande en cas de mise hors service du groupe générateur le plus important par suite de dérangement, travaux de révision ou de réparation, etc... Il faut considérer, de plus, qu'en temps normal la demande évolue dans le sens d'une augmentation de la puissance de pointe. L'aménagement des moyens de production doit donc toujours garder une certaine avance, et il est déterminé par l'évolution de la courbe de charge et de la demande de puissance. La réserve disponible se mesure par le «coefficient de réserve», c'est-à-dire par le rapport:

$$\frac{P_a}{P_{s\,max}} = \frac{\text{puissance maximum possible}}{\text{puissance maximum produite}}$$

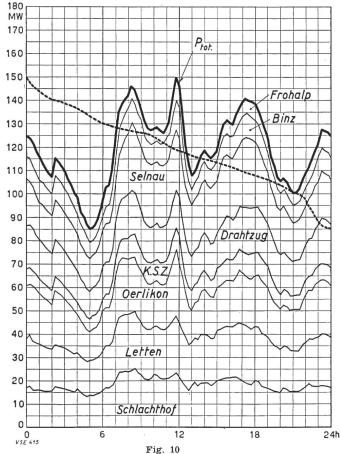
Ce rapport est toujours plus grand que 1. Au Service de l'électricité de la ville de Zurich, il est actuellement de 1,4 environ; il dépend des possibilités de production et de l'hydraulicité.

Structure de la courbe de charge d'une grande entreprise urbaine d'électricité

Nous allons maintenant montrer, à l'aide de quelques courbes de charge caractéristiques, quelle est la structure de la courbe de charge d'ensemble d'un grand réseau urbain, et ceci en prenant comme exemple le réseau du Service de l'électricité de la ville de Zurich.

La fig. 4 donne la courbe de charge d'un secteur de réseau normalisé, secteur situé dans le centre de la ville et auquel sont raccordés des bureaux, des hôtels, des restaurants et des magasins; la consommation d'énergie est surtout destinée à l'éclairage, et la charge nocturne est faible; la pointe de midi n'existe pas.

La fig. 5 représente la courbe de charge d'un secteur du réseau correspondant à un quartier industriel et artisanal. Seule la charge de jour, sans pointe de midi, est importante. On distingue une légère baisse de la charge durant la «pause de neuf heures», et cet exemple montre comment la courbe



Structure de la courbe de charge d'ensemble du réseau à 6 et 11 kV du Service de l'électricité de la ville de Zurich un jour d'hiver

Ptot charge totale Les noms indiqués sont ceux des diverses sous-stations

de charge permet de déceler les habitudes de la population.

La courbe de charge de la fig. 6 est celle d'un secteur du réseau normalisé alimentant un grand quartier d'habitation, où la distribution de gaz fait défaut. La pointe de midi ressort nettement, ainsi que celle de minuit, qui provient de l'alimentation des chauffe-eau. Les pointes du matin et du soir (éclairage et cuisson) sont sensiblement plus faibles que celle de midi.

A la fig. 7, on a représenté la charge d'une sousstation durant un jour d'hiver; cette sous-station dessert un quartier central, où l'utilisation du gaz est très répandue dans les ménages comme dans l'artisanat. Les pointes du matin et du soir ressortent fortement, alors que la pointe de midi est inexistante. Le facteur de charge est bon; il atteint 0.68.

La fig. 8 reproduit la courbe de charge d'une sous-station qui alimente un quartier d'habitation ainsi qu'une zone comprenant de l'industrie et du gros artisanat. La pointe du matin dépasse celle de midi, ce qui s'explique par le fait que la cuisine au gaz est très répandue dans les vieux quartiers d'habitation. Le facteur de charge est très bon, il est de 0,7.

La fig. 9 donne l'allure de la charge d'une sousstation à laquelle sont raccordés de la grande industrie, de l'artisanat et de grands quartiers d'habitation où le gaz n'est pas distribué. La pointe de midi est assez nette; elle est compensée en partie par la diminution de la charge industrielle à cette heure de la journée. La charge nocturne provenant des chauffe-eau est contrôlée, dans le cas de cette sous-station, par télécommande. La courbe montre comment la pointe de minuit (qui a lieu à 0 h 30) est ainsi coupée. Le facteur de charge est également de 0,7.

La fig. 10 montre, pour un jour d'hiver, comment les courbes de charge relatives aux diverses sous-stations s'ajoutent pour donner la courbe de charge d'ensemble du réseau à moyenne tension. Il est remarquable de constater que les pointes du matin, de midi et du soir sont très peu différentes l'une de l'autre.

Adresse de l'auteur:

 $\it J.\,Nater,$ adjoint technique, Service de l'électricité de la ville de Zurich, Zurich.

Communications de nature économique

Production et consommation d'énergie électrique en Italie en 1954

31:621.311(45

L'«Associazione nazionale imprese produttrici e distributrici di energia elettrica» (Anidel) vient de publier son rapport de gestion pour l'année 1954, qui contient les statistiques de la production et de la consommation d'énergie électrique en Italie en 1954.

Comparaison simplifiée des bilans 1953 et 1954 Tableau I

	1953 GWh	1954 GWh	Variation %	
Energie produite nette: Services publics	26 552 6 067 32 619	$ \begin{array}{r} 29\ 089 \\ 6\ 485 \\ \hline 35\ 574 \end{array} $	$\begin{array}{ c c c c c } & + & 9.6 \\ & + & 6.4 \\ \hline & + & 9.1 \\ \hline \end{array}$	
Energie importée de l'étranger Energie exportée à l'étranger	-311	$-313 \\ -646$	$^{+}_{+108,0}$	
Energie totale fournie pour la consommation dans le pays	32 571	35 241	+ 8,2	

Comme le montre le tableau I, qui donne une comparaison simplifiée des bilans 1953 et 1954, l'énergie totale fournie pour la consommation dans le pays fut en 1954 de 8,2 % plus élevée qu'en 1953; elle a passé en effet de 32 571 à 35 241 GWh. L'augmentation par rapport à l'année précédente de l'énergie produite nette fut de 9,06 %; elle avait été de 5,76 % pour 1953 par rapport à 1952 et de 5,54 % pour 1952 par rapport à 1951. Depuis 1950, l'énergie produite nette a augmenté de 44 %, ce qui représente un rythme d'accroissement plus rapide que celui correspondant au doublement en dix ans.

Relevons que la production hydraulique s'est montée en 1954 à 29 217 GWh (voir tableau II), alors qu'elle avait été de 27 797 GWh en 1953; elle a donc augmenté de 5,1 % environ par rapport à l'année précédente. Quant à la production thermique, elle a passé de 4822 GWh en 1953 à 6357 GWh en 1954, en augmentation de 32 %. Toutefois, la production hydraulique représentait encore en 1954 82,1 % de la production totale.

Comme l'indique d'autre part le tableau II, la production des services publics électriques a atteint 81,8 % de la production totale, le reste étant produit par les autoproducteurs. Remarquons que les entreprises privées produisent 92,9 % de l'énergie produite au total par les services publics.

En 1954 l'Italie du Nord a produit 71,45 %, l'Italie centrale 14,94 %, l'Italie du Sud 10,20 %, la Sicile 2,10 % et la

Production d'énergie électrique en 1954 Classement d'après la nature de l'industrie

Tableau II

Nature de l'industrie	Production			
	ther- mique GWh	hydrau- lique GWh	totale	
			GWh	%
Services publics électriques :				
Entreprises privées Entreprises communales	5 094 38	$21943 \\ 2014$	$27\ 037\ 2\ 052$	92,5 7,5
Autoproducteurs:	5 132	23 957	29 089	100,
Industrie	1 225	4 420 840	5 645 840	87,0 $13,0$
Total	1 225	5 260	6 485	100,0
Total général	6 357	29 217	35 574	_

Sardaigne 1,31 % de l'énergie produite au total en Italie. L'augmentation de la production par rapport à l'année précédente fut de 8,79 % pour l'Italie du Nord, 6,66 % pour l'Italie centrale, 13,23 % pour l'Italie du Sud et 13,61 % pour l'Italie insulaire.

Puissance maximum réalisable nette fin 1954 des usines thermiques et hydroélectriques Classement d'après la nature de l'industrie

Nature de l'industrie	Usines thermiques		Usines hydroélectriques	
	MW	%	MW	%
Services publics électriques :				
Entreprises privées Entreprises communales	1 571 59	96,4 3,6	6 593 530	$92,6 \\ 7,4$
Autoproducteurs:	1 630	100,0	7 123	100,0
Industrie	667	100,0	1 006 177	85,0 15,0
Total	667	100,0	1 183	100,0
Total général	2 297	_	8 306	=

Le tableau III donne la puissance maximum réalisable nette des usines, classée d'après la nature des entreprises et de l'industrie. Dans le secteur des services publics, 96,4 % de la puissance maximum réalisable nette des usines thermiques appartient aux entreprises privées, de même que 92,6 % de la puissance hydraulique. En ce qui concerne le secteur des autoproducteurs, remarquons que les chemins de fer électriques possèdent exclusivement des centrales hydro-

électriques; celles-ci représentent $15,0\,^0/_0$ de la puissance hydraulique appartenant aux autoproducteurs.

La puissance maximum réalisable de l'ensemble des usines hydroélectriques, qui était de 7919 MW le 1er janvier 1954, se montait à 8306 MW le 1er janvier 1955; durant l'année 1954, elle a donc augmenté de 387 MW, soit 4,9 %. Ce chiffre est aussi celui de la puissance totale des nouveaux groupes générateurs mis en service en 1954, c'est-à-dire qu'il n'y a eu aucune perte de puissance par suite de désaffectations.

Le nouvel équipement se répartit comme suit:

Entreprises privées: 315 MW Entreprises communales: 61 MW Autoproducteurs: 11 MW

Durant l'année 1954, d'autre part, la productibilité moyenne annuelle des usines hydroélectriques est passée de 29 578 GWh à 30 830 GWh, en augmentation de 4,2 %.

Consommation d'énergie électrique en 1952 Tableau IV

	Consommation	
	GWh	%
Industrie minière Industrie métallurgique Electrochimie et électrométallurgie . Traction Autres industries Eclairage public, commercial et domestique, autres usages domestiques, petite force motrice industrielle artisanale et agricole .	562 1 351 5 864 2 212 10 180	2,20 5,28 22,92 8,65 39,76
Total Energie absorbée par les pompes pour l'élévation de l'eau dans les réservoirs Energie perdue dans les réseaux Energie totale fournie pour la con-	25 591 242 5 000	100,00
sommation dans le pays	30 833	

La puissance maximum réalisable de l'ensemble des usines thermiques est passée de 2283 MW le 1er janvier 1954 à 2297 MW le 1er janvier 1955, en augmentation de 0,6 % seulement; cette augmentation est due pour la plus grande par-

tie à la rénovation de deux groupes générateurs d'une centrale thermique, rénovation qui s'est traduite par une augmentation de puissance.

La capacité totale des réservoirs saisonniers italiens était fin 1954 de 4272 GWh, en augmentation de 82 GWh soit 2 % environ par rapport à fin 1953. Par rapport à 1938, où elle était de 1755 GWh, cette capacité a augmenté de 143 %.

Le tableau IV, enfin, est relatif à la consommation d'énergie électrique en 1952. Si l'Anidel publie ces chiffres avec deux années de retard, c'est parce que la répartition exacte de la consommation selon les différentes industries exige beaucoup de temps. La consommation a été répartie selon 27 catégories de consommateurs. Au tableau IV, nous avons simplifié cette répartition. En 1952, 21,19 % de l'énergie fournie à la consommation ont été consommés par le groupe «éclairage public, commercial et domestique, autres usages domestiques, petite force motrice industrielle artisanale et agricole». L'énergie perdue dans les réseaux fut de 5000 GWh, soit 16,2 % de l'énergie totale fournie pour la consommation dans le pays.

La productibilité moyenne annuelle de l'ensemble des usines hydrauliques et thermiques était de 39 700 GWh le 31 décembre 1954. La productibilité moyenne annuelle des usines se trouvant en construction à cette date dans les entreprises privées était de 5800 GWh (4300 GWh pour les usines hydrauliques et 1500 GWh pour les usines thermiques). On estime d'autre part que la productibilité des usines en construction chez les autoproducteurs et les entreprises communales était de 1300 GWh. La productibilité moyenne annuelle de l'ensemble des usines en service ou en construction se montait donc fin 1954 à 46 800 GWh. On estime que la consommation atteindra ce chiffre en 1959. Le problème des nouvelles constructions devient donc très aigu. Un plan a été établi, prévoyant la mise en chantier entre 1955 et 1958 d'usines hydrauliques et thermiques représentant une productibilité de 8000 GWh. Pour les cinq prochaines années, les investissements nécessaires ont été estimés à 800 milliards de lires pour les usines génératrices et 980 milliards de lires pour les installations de transport et de distribution.

Communications des organes de l'UCS

41° Fête des jubilaires de l'UCS du samedi 25 juin 1955 à Rheinfelden

061.7 : 061.2(494) VSE : 621.31

Cette année, c'était de nouveau le tour de la Suisse alémanique d'organiser la fête des jubilaires, la 41° depuis la création de cette institution. Elle eut lieu à Rheinfelden, dans une région qui était restée jusqu'ici à l'écart de telles manifestations. On ne peut que féliciter les organisateurs d'en avoir eu l'idée et de l'avoir menée à bonne fin, car la belle région rhénane avec le Fricktal et sa romantique cité limitrophe de Rheinfelden sont malheureusement trop peu connues, en dépit de leur facilité d'accès qui n'a rien à envier aux autres sites de notre pays. Le grand nombre de participants à cette fête nécessita leur répartition dans plusieurs hôtels pour le banquet officiel, ce qui ne nuisit d'aileurs en aucune façon à la franche gaîté des convives, d'autant plus que la remise des diplômes et l'excursion de l'aprèsmidi purent se faire en commun.

Après l'arrivée du dernier train avec un retard sensible (et pourtant il ne venait pas de Berne!), le président Aeschimann put ouvrir l'assemblée des jubilaires à 10 h 55 dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare. Une vaillante équipe de l'orchestre de la station balnéaire de Rheinfelden joua, pour accueillir les hôtes, tout son répertoire de musique viennoise emprunté à la «Veuve joyeuse», estimant sans aucun doute que cette manifestation était davantage une réjouissance frivole qu'un acte solennel dédié au souvenir et à l'honneur! Quand les accords finals de la fanfare cessèrent, M. Aeschimann prit la parole pour prononcer devant un auditoire imposant de 770 personnes, vétérans et jubilaires avec leur famille et les autres personnes qui les accompagnaient, l'allocution suivante:

«Chers Vétérans et Jubilaires, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Pour la 41° fois, nous fêtons aujourd'hui dans le cercle des Centrales suisses d'électricité les collaborateurs qui pendant 40 ou 25 ans sont restés attachés à la même entreprise. Nous sommes heureux de célébrer cette fois cette fête traditionnelle dans l'ancienne et charmante cité de Rheinfelden qui nous accorde une hospitalité dont nous la remercions vivement.

J'ai le plaisir de saluer dans cette salle le représentant de ses autorités, Monsieur le D^r Bruno Beetschen, Président de la Ville. Le Conseil d'Etat du canton d'Argovie s'est fait représenter par M. Senn, directeur de l'AEW. En votre nom à tous et en celui de l'UCS, je les en remercie bien sincèrement.

Avec un quart de siècle de décalage, notre fête des jubilaires reflète un peu le développement de notre économie nationale. Dans les premières années de cette institution, soit dans la période de 1914 à 1920, notre fête réunissait environ 15 à 30 collaborateurs qui avaient pris leur service dans la période héroïque du début de l'électricité, c'està-dire dans la dernière dècade du siècle passé. Ce nombre s'est élevé progressivement pour atteindre ces dernières années une soixantaine de vétérans et plus de 300 jubilaires qui, avec les membres de leur famille et les représentants des entreprises qui les accompagnent, représentent 600 à 800 participants. C'est une grande chance pour nous de trouver une localité pas très grande qui soit en mesure de recevoir simultanément un nombre d'hôtes si considérable. Lorsque

la réunion a lieu dans une de nos grandes villes, le problème des locaux ne se pose pas mais, s'il est plus difficile à résoudre dans une localité moins grande, la cérémonie y prend par contre un caractère intime qui lui donne beaucoup de prix. A une époque où l'on voyage toujours davantage, chacun ou presque a déjà eu l'occasion de se rendre à Genève ou à Zurich, mais je pense que plusieurs d'entre vous viennent aujourd'hui pour la première fois dans cette



Fig. 1 Un joyeux groupe de jubilaires romands

jolie cité aux confins de notre pays et pourront goûter le charme des rives du Rhin. En outre, nous nous sentons dans ce cadre mieux entre nous et c'est le but de cette réunion que de favoriser la rencontre d'anciens camarades ou de collègues que l'interconnexion de nos réseaux met en relation professionnelle. Je crois donc que, malgré que notre banquet doive être réparti sur plusieurs hôtels, c'est une circonstance heureuse que nous soyons à Rheinfelden et j'espère qu'à la fin de la journée et plus tard, lorsque vous penserez à votre fête de jubilé, vous partagerez pleinement mon avis.

Je disais tout à l'heure que la fête des jubilaires est un reflet du développement de notre économie électrique. Ce développement pendant les dernières 25 années a été impressionnant et vous êtes bien à mêmes d'en juger, vous qui avez passé ces 25 ans au service de la même entreprise et pouvez par conséquent contempler cette évolution du même point de vue. Pour nos vétérans actuels, ils ont pris leur fonction au cours de la première guerre mondiale et sans doute plusieurs d'entre eux ont dû interrompre leurs premières années de travail pour faire leurs périodes de mobilisation. Certainement, la comparaison entre ces temps troublés et l'époque de prospérité actuelle est à beaucoup de points de vue à l'avantage de cette dernière, mais aussi il y a 25 ans, lorsque les jubilaires présents ont été engagés dans l'entreprise à laquelle ils sont restés fidèles jusqu'aujourd'hui, notre pays et notre industrie étaient au seuil d'une période de dépression très préoccupante. Le chômage était une menace bien réelle, les réductions de la durée du travail et des salaires, à l'ordre du jour. Celui qui, à cette époque, avait la chance de trouver un emploi dans un service de l'électricité était regardé comme un privilégié, mieux assuré qu'il était contre les risques que je viens de citer que dans les autres branches de l'industrie et du commerce. Malgré cette relative sécurité que semblaient offrir les centrales, la consommation d'électricité dans ces années de crise ne progressait pas sans effort et c'était, vous vous en souvenez, l'époque d'une propagande intensive, de la lutte entre le gaz et l'électricité. Je ne peux entrer dans des détails pour faire, entre les conditions techniques et d'organisation du travail d'alors et d'aujourd'hui, un parallèle qui serait pourtant fort intéressant. Encore moins, je ne puis faire ici l'historique d'une évolution que vous n'aurez pas de peine à vous remémorer. Beaucoup d'entre vous, je l'espère, auront aujourd'hui l'occasion d'évoquer des souvenirs et de penser que le bon vieux temps, comme on l'appelle, avait certaines exigences plus dures qu'aujourd'hui.

Les relais de protection se permettaient quelques fantaisies, les parafoudres éclataient plus souvent qu'à leur tour, le réglage manuel était assez fastidieux. On était moins motorisé et les dépannages et les réparations s'accompagnaient souvent de quelques exploits sportifs à pied ou en vélo. Au bureau, on avait aussi moins d'auxiliaires mécaniques et ceux qui existaient étaient moins élégants et plus bruyants. On se débattait dans ses dossiers avec les formats les plus divers, les vestiges du folio troublant la belle ordonnance du format normal, ce qui symbolisait le combat de la tradition contre la rationalisation naissante.

A l'avantage de quelle époque aboutit la comparaison? Je laisse à chacun le soin de trancher cette question selon son tempérament. Pour les uns, avec le temps, le souvenir des incommodités s'efface au profit du pittoresque. Pour d'autres, ce seront nettement les conditions actuelles de progrès qui l'emportent. Et vous, Mesdames, vous ferez aussi en pensée quelque rapprochement et évoquerez en particulier bien des auxiliaires électriques qui pendant ces 25 ans sont apparus dans votre foyer pour y faciliter le travail ou en augmenter l'agrément. En contrepartie, quelques-unes penseront avec mélancolie que leur époux avait alors une taille plus svelte et qu'elles avaient elles-mêmes une couleur de cheveux plus authentique.

Chers Vétérans, chers Jubilaires,

Nous avons jeté un bref coup d'œil sur le passé parce que nous célébrons ensemble aujourd'hui une date marquante de votre vie professionnelle. En fait, un nombre d'années de 40 ou 25 ne signifierait pas grand chose en lui-même, si ce n'était une occasion de s'arrêter un instant pour mesurer le chemin parcouru et jeter un regard sur le trajet de la prochaine étape. Ce retour vers le passé vous remplit d'une certaine fierté et vous pouvez envisager l'avenir avec confiance. Fierté, à juste titre, pour la somme de labeur accompli, pour la fidélité démontrée à vos chefs, à vos collègues ou à vos subordonnés, à votre entreprise. Il a fallu peut-être, pour plusieurs d'entre vous au cours de cette carrière, vaincre certaines hésitations, résister à la tentation de voir du nouveau, de courir la chance d'un avancement plus rapide ou simplement de rompre la monotonie d'un



Fig. 2 Quelques participants goûtant les plaisirs de la promenade en bateau sur le Rhin

cadre et d'une tâche retrouvée quotidiennement. Mais d'autre part, des liens solides et respectables vous ont attachés à votre entreprise, à votre place de travail, à votre équipe. Vous avez acquis leur confiance et toujours plus d'expérience et c'est pourquoi je disais que vous pouvez regarder l'avenir avec sécurité.

D'ailleurs, je pense que cette confiance est réciproque et que vous l'avez vous-mêmes placée dans votre entreprise qui, elle aussi, a dû s'adapter à des circonstances économiques variables, suivre les progrès techniques et participer à l'évolution sociale générale. Les centrales suisses, je crois que j'ose le dire, ont prouvé sans défaillance qu'elles étaient capables de remplir leur tâche envers le public et leur devoir envers leurs collaborateurs. Le nombre relativement grand de nos vétérans et jubilaires en est un témoignage. Les 97 nouveaux vétérans et les 393 nouveaux jubilaires portent aujourd'hui le nombre total de ceux qui ont atteint

50 ans de service à 11, des vétérans avec 40 ans de service à 950 et, enfin, de ceux qui ont fêté le jubilé de 25 ans à pas moins de 6813. Ces chiffres illustrent aussi bien la stabilité des rapports entre les entreprises électriques et leurs collaborateurs que l'importance et le développement de notre économie électrique.

Avant de vous faire remettre ces diplômes par les mains de quelques gracieuses jeunes filles — ce qui leur donne plus de prix — je tiens à présenter à vos épouses les com-



Fig. 3 Une jubilaire encore pleine de jeunesse et son protecteur

pliments et les remerciements qu'elles ont certes le droit de partager avec vous aujourd'hui. N'ont-elles pas partagé aussi pendant ces 40 ou ces 25 ans directement ou indirectement non seulement les satisfactions mais aussi les peines et les soucis de votre travail. Même pour ceux d'entre vous qui, par principe, estiment devoir tracer une stricte démarcation entre le travail et la famille, soyez sûrs que vos compagnes n'ont pas été sans s'apercevoir et ressentir ce qui vous arrivait d'heureux ou de contrariétés dans votre vie professionnelle. Je crains même, en général, et c'est humain, qu'elles ont eu plus directement à ressentir la répercussion des mauvais moments (il y en a aussi pour tout le monde) que des meilleurs. Alors, en ce jour, où chacun de vous fait mentalement le compte des soucis et des satisfactions que lui a rapportés son travail, il est juste, pensons-nous, d'associer les dames à cette fête. Nous sommes heureux qu'elles participent à cette manifestation, qu'elles oublient pour quelques heures les tâches et les soucis quotidiens du foyer et je leur souhaite aussi une belle journée égayée de joyeux souvenirs et de projets optimistes.

Mesdames, Messieurs,

Je viens de dire que ce jour doit être une fête consacrée aux bons souvenirs. Vous vous réjouissez de les échanger avec les camarades que vous allez retrouver et n'avez sans doute pas envie d'entendre un long discours, d'autant plus qu'il vous est imposé en deux langues.

Il ne me reste donc qu'à vous exprimer les félicitations et les vœux très chaleureux de l'Union des Centrales Suisses d'électricité. Elle vous remercie pour votre travail fidèle qui contribue à assurer avec régularité à toute la population de notre pays les services inappréciables de l'électricité. Vous me permettez, je pense, de remercier aussi en votre nom toutes les personnes de Rheinfelden et nos fidèles collaborateurs du secrétariat qui se sont dévoués pour organiser au mieux notre réunion et l'excursion de cet après-midi.

Je vous souhaite une bonne et heureuse journée et encore de belles années de satisfaction dans votre travail.»

Puis ce fut la distribution des gobelets aux vétérans et des diplômes et insignes aux jubilaires. Le nombre exceptionnellement élevé de 97 vétérans et de 393 jubilaires nécessita une procédure quelque peu accélérée. Les vétérans, encore étonnamment verts, ainsi que les jubilaires répondirent promptement à l'appel de leur nom par ordre alphabétique, lancé avec brio par le secrétaire de l'Union, Dr Froelich, qui remit à chacun d'eux le souvenir qui lui était destiné, passant par les mains de quatre ravissantes jeunes filles du Fricktal dans leur seyant costume. Maint représentant du sexe fort, dans l'émotion et la chaleur communicative de l'ambiance créée en son honneur, n'aurait certes pas demandé mieux que de témoigner sa gratitude aux gracieuses messagères par un contact plus tendre..., mais le rythme imposé par l'horloge inexorable épargna au séduisant quatuor ces innocentes velléités d'épanchement!

A la suite de cette cérémonie toujours belle et pleine de signification, l'assemblée eut l'honneur d'entendre un représentant officiel du gouvernement argovien souhaiter la bienvenue à chacun et manifester l'intérêt affectueux du canton d'Argovie pour tous ceux que l'on fêtait ce jour-là. Par le truchement de M. Senn, directeur des Forces Motrices Argoviennes, qui se fit également l'interprète des autorités de Rheinfelden, on écouta en allemand l'allocution suivante: «Monsieur le Président,

Chers vétérans et jubilaires, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil d'Etat du Canton d'Argovie, je suis chargé de vous saluer et de vous souhaiter une cordiale bienvenue parmi nous. Notre gouvernement n'a malheureusement pas pu déléguer l'un des siens à cette cérémonie, tous étant accaparés ailleurs aujourd'hui et vous priant de bien vouloir les excuser.

Mesdames et Messieurs!

Ce n'est pas la première fois que l'UCS tient ses assises dans notre canton. Il y a 60 ans, en 1895, la première assemblée générale de votre Union eut lieu à Aarau. Puis il y eut alternance entre Baden et Aarau, où l'UCS se réunit pour la dernière fois en 1934. Vingt ans après vous avez bien voulu vous retrouver dans cet angle nord-ouest du canton d'Argovie, à Rheinfelden, qui se présente aujourd'hui sous un soleil éclatant. Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir si nombreux à cette occasion.

Le canton d'Argovie a maint point d'attache avec l'économie électrique suisse. Pays de rivières, il dispose des plus



Conversations sérieuses pendant la promenade en bateau

grandes forces hydrauliques après les cantons des Grisons, du Valais et de Berne. L'année dernière, la production d'énergie dépassa 2,2 milliards de kWh, ce qui représente à peu près le ¹/₅ de la production suisse livrée à des tiers. Déjà dans les années 90, des usines importantes furent édifiées sur l'Aar, le Rhin, la Limmat et la Reuss. D'autre part, des entreprises considérables de l'industrie électrique s'établirent en Argovie. Comme ailleurs, ce ne fut pas l'Etat qui fit œuvre de pionnier dans le domaine de l'économie électrique, mais bien les industries privées et les communes ambitieuses de se développer. L'évolution a pris la même allure dans notre canton que dans le reste de la Suisse. La création en 1914 des Forces Motrices du Nord-Est Suisse à Baden est redevable à l'initiative du gouvernement argovien et en particulier du conseiller national Emile Keller, qui

était alors chef du Département des travaux publics. Le 1er janvier 1916 entrait en service l'Aargauisches Elektrizitätswerk (AEW), qui va donc célébrer prochainement son 40° anniversaire.



Fig. 5 Les quatre charmantes demoiselles d'honneur du Fricktal

Mais j'abrège, car je n'oublie pas que nous sommes ici pour votre fête personnelle. L'Union des Centrales Suisses d'électricité honore chaque année ceux qui ont travaillé durant 25 et 40 ans dans la même entreprise. C'est une belle tradition et un hommage mérité pour chaque vétéran et jubilaire, une reconnaissance tangible de ses services dévoués. C'est dans cet esprit que je vous transmets encore une fois les félicitations du gouvernement du canton d'Argovie, souhaitant à tous une belle journée.»

Pour faire la transition, l'orchestre attaqua derechef une suite de mélodies de valses et plus d'un participant des deux sexes eut grand'peine à réfréner l'envie de tournoyer sur ces airs entraînants. Aussi n'était-il pas aisé de retrouver une ambiance plus sérieuse, lorsque la musique joua «Sur nos monts quand le soleil...». Néanmoins, tous debout, les auditeurs entonnèrent le cantique suisse chacun dans sa langue maternelle et la cérémonie s'acheva sur une note solennelle.

Conformément au programme, on se rendit ensuite dans les différents hôtels, où un excellent dîner avait été apprêté. Le banquet joyeusement animé se déroula sans hâte, ni perturbation par d'autres harangues officielles, puis on gagna le port du Rhin à 14 h 30, prêt à jouir pleinement de l'inoubliable descente en bateau, de Rheinfelden à Bâle. La société s'était répartie sur trois bateaux à moteur, qui passèrent entre autres deux écluses, d'abord à la centrale d'Augst,

puis à la nouvelle centrale de Birsfelden, où M. Aemmer, directeur, membre du comité de l'UCS, adressa son salut aux passagers du haut de son observatoire. Avec un intérêt et un étonnement toujours en éveil, les regards se portaient sur le paysage fluvial, apaisé en bonne partie par la retenue des barrages, sur la petite cité badoise de Säckingen, immortalisée par le célèbre trompette, puis sur les constructions modernes de la toute récente centrale de Birsfelden, qui suscitèrent aussi bien l'admiration que la critique. Sans parler des grandes installations portuaires, que la plupart des participants ne connaissaient pas encore et qu'ils ne s'étaient pas représentées ainsi. Puis on arriva lentement dans la banlieue bâloise, les bateaux passèrent sous les ponts, anciens et nouveaux, qui franchissent le Rhin, admirant la vieille ville avec sa cathédrale imposante dont les tours en pierre rouge dominent la cité. Mais le trajet se poursuivit jusqu'à la frontière suisse et dans le domaine de l'imposant port du Rhin, en plein essor, dont la vaste étendue, les innombrables grues et dépôts firent sur les spectateurs la plus profonde impression. Puis les bateaux remontèrent le fleuve jusqu'au débarcadère sous le pont Wettstein, où l'on remit pied à terre pour se séparer officiellement. Plus d'un participant avec sa famille en profita pour visiter encore les beautés de Bâle, jusqu'au départ des trains, se félicitant du privilège insigne, en cet été déplorable, d'avoir goûté une journée superbe; l'orage et les averses eurent en effet l'amabilité d'attendre que chacun fût rentré chez soi, ou du moins à l'abri dans son train, pour rappeler aux humains la fragilité du beau temps!



Fig. 6 Un groupe de jubilaires du siège central de l'ASE et de l'UCS

Tous ceux qui prirent part à la belle manifestation de Rheinfelden s'en souviendront avec reconnaissance, Puissent nos chers vétérans et jubilaires repasser longtemps encore A.K. (Bq.) cette journée dans leur mémoire.

Liste der Jubilare des VSE 1955 — Liste des jubilaires de l'UCS 1955

Veteranen (40 Dienstjahre): Vétérans (40 années de service):

Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Baden:

Oskar Bugmann, Maschinist Fräulein Anna Busslinger, kaufmännische Angestellte

Josef Giger, Kraftwerkarbeiter Fräulein Clotilde Kramer, kaufmännische Angestellte

Paul Probst, Konstrukteur

Elektrizitätswerk Basel: Paul Woodtli, Hilfsmaschinist I Johann Brack, Einzüger I

Bernische Kraftwerke A.-G., Bern: Hans Baumgartner, Hauptbuchhalter Gotthelf Hefti, Installationsmonteur/

Kochherdrevisor Rudolf Wichtermann, kaufmännischer Beamter

Arnold Schneider, Platzmonteur Max Weber, Magaziner

Louis Usberti, monteur d'installations

Elektrizitätswerk der Stadt Bern: Hermann Ehret, Einzieher Hans Luder, Uhrmacher

Aar e Ticino S. A. di Elettricità. Bodio: Mario Campanini, capo-servizio pompieri impianti Atel Sud

Services Industriels de la Ville de La Chaux-de-Fonds:

Georges Poyard, chef monteur Victor Freiburghaus, mécanicienélectricien

Louis Magnin, outilleur Georges Perret, monteur-électricien Edgar Guyot, poseur de compteurs

Société Romande d'Electricité, Clarens: Robert Hegglin, magasinier Vevey Marcel Genillard, magasinier Vevey André Gottraux, chef magasin Vevey Mademoiselle Rose Jotterand, employée

Services Industriels de Delémont: Joseph Parpan, chef d'exploitation Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:

Paul Bornet, monteur Max Conus, monteur Pierre Dénervaud, monteur Louis Fontana, monteur François Kessler, chef de chantier Walter Riesen, monteur stationné

Service de l'Electricité de Genève: Ferdinand Wald, commis

Marcel Bardonneau, chef de bureau Albert Anderwerth, commis principal Ernest Geiser, chef de bureau Henri Piguet, commis

Licht- und Kraftwerk, Glattfelden: Johann Riser, Freileitungsmonteur

Elektrizitätswerk Horgen: Rudolf Grob, Zählermonteur Elektrizitätswerk Jona-Rapperswil A.-G., Iona:

Hermann Kühne, Chefmonteur-Stellvertreter

A.-G. Bündner Kraftwerke, Klosters Gottfried Sigg, Monteur

Elektrizitätswerk Wynau, Langenthal: Albert Schären, Maschinist Kraftwerk Laufenburg: Adolf Müller, Schaltwärter Eugen Ries, Maschinist Eugen Winter, Maschinist Compagnie vaudoise d'électricité, Lausanne: Edmond Paccaud, agent de Ire classe Henri Bonzon, monteur S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne: Robert Abbet, employé d'usine à Martigny-Bourg Elektra Baselland, Liestal: Gottfried Baumann, Kreismonteur Services Industriels de la Ville du Locle: Edouard Perrin, monteur de ligne Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern:Robert Dörflinger, Installationsmonteur Ludwig Troxler, Hilfsmaschinist Ferdinand Imbach, kaufmännischer Angestellter Josef Meier, Kreismonteur-Stellvertreter Centralschweizerische Kraftwerke, Elektrizitätswerk Altdorf: Karl Arnold, Maschinist Elektra Birseck, Münchenstein: Ernst Baumann, Elektromonteur Elektrizitätswerk Obergoms A.-G., Münster: Louis Werlen, Werkführer Elektrizitätswerk Näfels: Josef Landolt, Maschinist Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel · Georges Bettens, caissier administration général Elektrizitätswerk Rüti (ZH): Otto Honegger, Buchhalter Services Industriels de Sion: Nicolas Julmy, chef appareilleur Cie du Chemin de Fer Electrique de Loèche-les-Bains, La Souste: Meinrad Meichtry, Bahnhofgehilfe Elektrizitätswerk der Stadt Schaffhausen: Ernst Gehrig, Magaziner Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen: Walter Koch, Verwaltungs-Adjunkt II St.-Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.G., St. Gallen: Emil Rüdisühli, Freileitungsgruppenführer Johann Baumann, Freileitungsmonteur Ludwig Barbano, Bureauangestellter Josef Baumann, Hauswart Elektrizitätswerk der Gemeinde St. Moritz: Hans Alpstäg, Zählerchef Rhätische Werke für Elektrizität Thusis: Fritz Faes, Obermaschinist Hermann Scheidegger, Schichtenführer Walter Haller, Schichtenführer Lonza A.-G. Walliser Kraftwerke, Visp: Leo Brenner, Schichtenführer Severin Furrer, Stationswärter Wasser- und Elektrizitätswerk Wallenstadt: Franz Steinmann, Vorarbeiter Andreas Albertin, Maschinist Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur: Samuel Fricker, Monteur Carlo Borsani, Hilfsmonteur Elektrizitätswerke des Kantons Zürich: Gottfried Heusser, Kaufmann

Jakob Büeler, Magaziner Ernst Baumann, Schaltwärter Arnold Meier, Kassier Ernst Kuhn, Ortsmonteur Otto Wydler, Kaufmann Emil Haag, Kaufmann Emil Greter, Revisions-Obermonteur Elektrizitätswerk der Stadt Zürich: Paul Domenig, technischer Angestellter Jakob Portmann, Verwaltungs-Beamter Albert Obrist, kaufmännischer Angestellter Karl Bührer, kaufmännischer Angestellter Fräulein Lina Rüegg, kaufmännische Angestellte Karl Stoll, Einzüger Ernst Gloor, Maschinist Max Fischer, Chauffeur Emil Hiestand, Magaziner Fritz Kägi, Handwerker Florian Pedrett, Handwerker Jubilare (25 Dienstjahre): Jubilaires (25 années de service): Aargauisches Elektrizitätswerk Aarau: Ernst Wiederkehr, Wickler Anton Läderach, Magaziner Elektrizitätswerk des Kantons Thurgau, Arbon: Ernst Bollinger, Zählerreparateur Albert Krebser, kaufmännischer Angestellter Wasser- und Elektrizitätswerk Arbon: Otto Weber, Chefmonteur Albert Knabenhans, Monteur Josef Ribler, Einzüger Elektrizitätswerk Arosa: Andreas Zogg, Elektromonteur Siegfried Klotz, Elektromonteur Fräulein Aita Stricker, Kanzlistin Elektrizitätswerk Baar: Karl Ineichen, Elektromonteur Emil Frank, Elektromonteur Karl Fäh, Elektromonteur Nordostschweizerische Kraftwerke A.-G., Raden: Karl Graf, Techniker Eduard Huggler, Freileitungsmonteur Hans Iten, Schaltwärter Alfred Kuhn, Feinmechaniker Konrad Langhard, Oberingenieur Adolf Meier, Zeichner Werner Neukomm, Zeichner Fritz Suter, Schaltwärter Ernst Scherrer, Techniker Martin Thalmann, Portier Elektrizitätswerk Basel: Ernst Marti, Ingenieur-Assistent II Albert Meyer, Einzüger I Willy Keller, Vorarbeiter der Handwerker Ernst Reusser, Monteur-Vorarbeiter Franz Gutzwiller, Installations-Kontrolleur Franz Schaub, Chef der Fernheizung Hermann Schmid, Installations-Kontrolleur Wilhelm Plüss, Schaltwärter I Karl Stucki, Einzüger I Rudolf Fischer, angelernter Berufsarbeiter Emil Schweizer, Einzüger I Heinrich Winiger, Handwerker I Fräulein Sophie Diriwächter, Haushaltberaterin Otto Wanner, Chef des Leitungsbaues

Bernische Kraftwerke A.-G., Bern: Paul Steffen, Gehilfe des Materialverwalters Alfred Chappuis, Chef des Oberbetriebsbureaus Hans Käser, Dipl. Ingenieur Gottfried Mörgeli, Konstrukteur Hans Dauwalder, Chef des Leitungsbaubureaus Emil Storrer, technischer Assistent Fräulein Emma Grünenwald, Kanzlistin Ernst Meier, Installationsmonteur Willy Gasser, Freileitungsmonteur/ Gruppenchef Max Schaad, Betriebsassistent Fritz Hofer, Techniker/Kontrolleur Ernst Baer, kaufmännischer Beamter Eduard Hirzel, Materialbeamter Simon Hasler, Chefmonteur Heinrich Ramseyer, Platzmonteur Ernst Senn, Platzmonteur Walter Mosimann, Installationsmonteur Walter Schmid, Installationsmonteur Walter Schönenberger, Installationsmonteur Ernst von Rohr, Installationsmonteur/ Einzüger Oskar Rehmann, Installationsmonteur Hans Meier, Zentralenchef Hagneck Edwin Minder, Chefmonteur Hans Baumann, Maschinist/Schichtenführer Fritz Adam, Hilfsmaschinist Emil Schneider, Freileitungsmonteur/ Gruppenchef Fritz Müller, Freileitungsmonteur Charles Grossenbacher, aide-monteur de ligne Willy Nikles, Chauffeur/Mechaniker Max Loeliger, Betriebsassistent Erwin Jordi, Wehrwärter Elektrizitätswerk der Stadt Bern, Bern: Emil Hugentobler, Adjunkt des Chefs der kaufmännischen Abteilung Wilhelm Hirschi, Chef der Abonnentenkontrolle Albert Vontobel, technischer Beamter Adrien Reber, Chefmaschinist Karl Zimmermann, Chefmonteur Ernst Gerber, Rechnungsführer Erwin Lüthi, Kanzlist Ernst Lindenmann, Einzieher Eduard Mischler, Feinmechaniker Ewald Germann, Mechaniker Walter Zingg, Hilfsmonteur Fritz Gerber, Apparatesetzer Aar e Ticino S. A. di Elettricità, Bodio: Dionigi Barudoni, sostituto capo-centrale Piottino Emilio Borrini, sostituto caposorvegliante sottostazione Riazzino Lino Genasci, macchinista centrale Piottino Lodovico Morinini, capo-sciolta centrale Piottino Plinio Scolari, sorvegliante presa Piottino Roberto Snider, capo-sciolta centrale Piottino Industrielle Betriebe der Stadt Brugg, Brugg: Peter Neuhaus, Elektromonteur Wasser- und Elektrizitätswerk der Gemeinde Buchs: Edwin Schoch, Freileitungsmonteur Service Electrique de la Ville de Bulle:

Emile Gex, monteur de lignes

Elektrizitätswerk der Stadt Burgdorf: Ernst Thalmann, kaufmännischer Angestellter

Services Industriels de la Ville de La Chaux-de-Fonds:

Alfred Jeannet, serrurier-électricien Willy Michel, monteur-électricien

Industrielle Betriebe der Stadt Chur: Hans Bernhard, Standabnehmer Anton Senti, Maschinist

Société Romande d'Electricité, Clarens:
Henri Depallens, régleur
Emile Antonietti, monteur
Robert Gilliéron, monteur
Paul Degruffy, chef bureau technique
Arnold Fleck, monteur
Willy Abt, monteur
Francis Aubort, contrôleur d'abonnements
Paul Magnin, adjoint chef comptable

Roger Sermoud, contremaître
François Monney, monteur
Georges Heyer, monteur
Madame Georgette Chardon, vendeuse
Roger Rau, ingénieur, adjoint de
direction

Pierre Laeser, contremaître Ami Bricod, secrétaire d'installation René Perrin, encaisseur Auguste Muller, chef monteur Gustave van der By, encaisseur

Elektrizitätswerk Davos:
Ernst Blum, Gehilfe des Zählerchefs
Josef Reutemann, Zählerchef
Luzius Ladner, Maschinist
Alfred Ramseier, Schlosser

Entreprises Electriques Fribourgeoises, Fribourg:

Meinrad Aeby, monteur
Fritz Beutler, magasinier
Gottfried Bracher, monteur
Alphonse Cottier, monteur
Fernand Demierre, monteur
Willy Guillod, monteur
Louis Jaquet, technicien
Louis Macherel, monteur
Henri Muller, aide-monteur
Vincent Philipona, employé
Louis Pilloud, magasinier
Marc Prod'hom, chef d'équipe
Félix Ruffieux, machiniste
Walter Werndly, technicien
Marcel Bruand, monteur

Service de l'Electricité de Genève: Emile Beausoleil, chef d'atelier Eugène Cambon, mécanicien Alfred Badan, contremaître Henri Morel, chef d'équipe Marius Vidonne, contremaître Georges Guntz, chef d'équipe Gustave Favre, machiniste Jules Barbey, monteur Joseph Fuglistaler, chef d'équipe Jean Pocciotti, monteur-électricien Henri Ducret, contremaître Henri Epiteaux, monteur-électricien Georges Pellet, commis principal René Robert, chef déquipe Jules Raaflaub, contremaître Gustave Merk, chef d'usine Ernest Murier, contremaître René Serex, contremaître Marcel Blaser, contrôleur Emile Kislig, chef d'équipe André Mouchet, monteur-électricien Charles Abresol, machiniste Raymond Burkhalter, conducteur d'auto

Elektrizitätsversorgung der Gemeinde Glarus:

Karl Leins, Chefmonteur-Stellvertreter Elektrizitätswerk Bündner Oberland A.-G., Ilanz:

Josef Derungs, Elektromonteur Kraftwerke Oberhasli A.G., Innertkirchen:

Ulrich Eggenberger, Betriebsleiter Rudolf Gilomen, Anlagewärter Wengernalp- und Jungfraubahn, Interlaken:

Hermann Urfer, Maschinist

Elektra Fraubrunnen, Jegenstorf:
August Lanz, Elektrotechniker

Elektrizitätswerk Jona-Rapperswil A.-G.,
Jona:

Rupert Fässler, Standableser Frau Marie Wettenschwiler, Verkäuferin

Max Lattmann, kaufmännischer Beamter

A.G. Bündner Kraftwerke, Klosters: Fräulein Albertina Erni, kaufmännische Angestellte

Christian Eschmann, Bürogehilfe Elektrizitätswerk Küsnacht (ZH): Emil Amberg, Installationskontrolleur Gottfried Diggelmann, Monteur Josef Pfyl, Monteur

Elektrizitätswerke Wynau, Langenthal: Ernst Gerber, Hilfsmonteur Industrielle Betriebe der Gemeinde Langenthal:

Walter Röthlisberger, Magazinverwalter

Kraftwerk Laufenburg:
Karl John, Maschinist
Paul Vögele, Buchhalter
Städtische Elektrizitäts- und Wasserversorgung, Laufenburg:

Herbert Zimmerli, Werkmeister Compagnie vaudoise d'électricité, Lausanne:

Jules Hermann, monteur
Henri Gattolliat, agent de I'e classe
Vincent Cabalzar, monteur
René Lambercy, monteur
André Soumy, monteur
Fernand Bettex, monteur
Roger Gervex, commis
Service de l'Electricité de la Ville de

Lausanne:
Jean Cuénoud, technicien-chef
Arthur Furrer, monteur
Edmond Hugonnet, monteur spécialiste
S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse,
Lausanne:

Julien Dubochet, chef de l'Usine de Chandoline

Louis Gillioz, adjoint au chef de l'Usine de Chandoline

Albert Dussex, employé d'usine à Chandoline Joseph Schnyder, employé d'usine à

Chandoline Eugène Mayor, employé d'usine à

Chandoline
Emanuel Crettaz, employé d'usine à

Chandoline
Joseph Mudry, employé d'usine à

Chandoline
Vincent Sierro, employé d'usine à

Chandoline
Inspectorat des installations à courant

fort de l'ASE, Lausanne:

Mademoiselle Denise Pincez, secrétaire

Städtische Werke Lenzburg: Ernst Häfeli, Elektromonteur Elektra Baselland, Liestal:
Charles Gabler, Werkstattchef
Josef Stäuble, Freileitungsmonteur
Società Elettrica Sopracenerina S.A.,
Locarno:

Carlo Spadini, capocentrale a Ponte Brolla

Officina Elettrica Comunale, Lugano:
Carlo Pagani, capo taratore
Mario Genni, addetto alla statistica
Centralschweizerische Kraftwerke,
Luzern:

Ernst Weilenmann, Bauleiter
Franz Randa, Installationsmonteur
Eduard Widmer, Ortsmonteur
Josef Steiner, Installationsmonteur
Josef Albrecht, Installationskontrolleur
Albert Felber, kaufmännischer
Angestellter

Alfred Gurtner, Kreismonteur Centralschweizerische Kraftwerke, Betrieb Schwyz:

Christian Steiner, Installationsmonteur Robert Wiget, kaufmännischer Angestellter

Traugott Benz, Obermaschinist Fräulein Marie-Louise Triner, kaufmännische Angestellte Kurt Schwerzmann, Installationsmonteur

Centralschweizerische Kraftwerke, Elektrizitätswerk Altdorf: Adolf Christen, Platzmonteur

Elektrizitätswerk der Stadt Luzern: Emil Loser, Monteur mit Spezialdienst Edmund Dienger, Verwaltungsbeamter Adolf Kuster, Standabnehmer

Steiners Söhne & Cie. A.G., Malters
Jost Rüedi, Hilfsmonteur
Azienda Elettrica Comunale, Mendrisio:

Santino Ferrari, aggiunto d'ufficio

Elektra Birseck, Münchenstein:
Max Jundt, Standableser
Otto Karrer, Schmied
Alois Leber, Eicher
Josef Weider, Standableser
Electricité Neuchâteloise S. A.,

Neuchâtel:

Louis Senn, technicien André Barbezat, chef d'agence César Roulin, monteur

Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel:

André Burgat, horloger Benjamin Perret-Gentil, machiniste Arthur Glanzmann, commis Charles Junod, monteur Edouard Barrelet, monteur

Société du Plan-de-l'Eau, Noiraigue: Willy Jeanneret, sous-chef Emile Currit, machiniste

Aare-Tessin A.-G. für Elektrizität, Olten: Walter Meier, Kontrolleur Viktor Berchtold, Chefmonteur Peter Grütter, Garagechef

S. A. Forze Motrici Brusio, Poschiavo: Rodolfo Pozzi, macchinista Giovanni Reich, macchinista

Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt A.-G., Rheinfelden:

Hugo Bommeli, Maschinist Gustav Bugmann, Schichtführer Waldemar Dammroff, Maschinist Walter Fischler, Wehrwärter Bruno Fläschel, Schaltwärter Georg Glatzmaier, Hilfsarbeiter Leo Hofer, Elektriker † Josef Kaiser, Maschinist Oskar Keser, Maschinist Arthur Killer, Schaltwärter Karl Klausmann, Maschinist Fritz Krebs, Werkstattchef Josef Metzger, Hilfsarbeiter Gottfried Moll, Betriebsleiter Arthur Müller, Mechaniker Max Rebholz, Schichtführer Emil Schmid, Wehrwärter Albert Schneider, Schaltwärter Anton Schraner, Wehrwärter Rudolf Spinnler, Schaltwärter Willi Wissler, Maschinist Karl Wunderlin, Wehrwärter

Elektrizitätswerk Rüti (ZH): Ernst Richi, Elektromonteur

Service Electrique de la Vallée de Joux, Le Sentier:

Paul-Henri Guignard, monteurélectricien

Ernest Lebet, aide-magasinier

A.-G. Kraftwerk Wäggital, Siebnen: Alfred Ammann, Chefbuchhalter

Services Industriels de la Commune de Sion:

Eugène Gross, technicien-électricien René Oggier, monteur-électricien Denis Torrent, monteur-électricien Ernest Clausen, monteur-électricien Alfred Schaller, monteur-électricien Célestin Morard, machiniste Emile Bielmann, encaisseur André Gilliand, encaisseur Lucien Moreillon, encaisseur Adolphe Staffelbach, encaisseur

Wasser- und Elektrizitätswerk Sirnach: Josef Fritsche, Buchhalter

Gesellschaft des Aare- und Emmenkanals, Solothurn:

Hans Scheidegger, Maschinist Fräulein Mathilde Lanz, 1. Kanzlistin

Elektrizitätswerk der Stadt Solothurn: Emil Trachsler, Chefmonteur Hugo Rütsch, Zählermonteur

S. A. Electrique et Immobilière de Sonceboz:

Achille Meuret, chef-électricien Elektrizitätswerk des Kantons

Elektrizitätswerk des Kantons Schaffhausen: Hermann Scherrer, Elektrotechniker

Joseph Schmid, Kaufmann Albert Wäckerlin, Kaufmann Fräulein Paula Keller, Stenodaktylographin

Hans Jörg, Hilfsarbeiter Elektrizitätswerk der Stadt

Schaffhausen:
Albert Spörli, Monteur

Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen: Ferdinand Künzler, Reparateur I

St.-Gallisch-Appenzellische Kraftwerke A.-G., St. Gallen:

Vinzenz Hess, Freileitungsgruppenführer

Oskar Krumm, Betriebsmonteur Julius Schätti, Platzmonteur Alfred Kuhn, Weiherwärter Ulrich Berweger, Maschinist Karl Eisenring, Maschinenmeister-Stellvertreter

Jakob Homberger, Erdplattenrevisor

Services Techniques de la Municipalité de St-Imier:

Madame Edith Foerster, employée de bureau et aux achats

Société des Forces Electriques de la Goule, St-Imier:

Willy Gerber, employé de bureau Jean Gygax, employé de bureau Elektrizitätswerk Stäfa:

Fridolin Blum, Elektromonteur
A.G. Elektrizitätswerk Trins, Tamins:
Felix Riesch, Maschinist

Licht- und Wasserwerke Thun:
Hans Probst, Elektriker/Magaziner
Elektrische Verteilungsanlage
Unterkulm:

Jakob Spirgi, Verwalter Ernst Elsasser, Elektriker Société Electrique du Châtelard, Vallorbe:

Sostène Visinand, chef-machiniste René Martin, sous-chef d'exploitation Elektrizitätswerk Wallisellen:

Eduard Egger, Rechnungsführer Elektrizitätsversorgung Wattwil:

Bruno Eichmann, Betriebsbuchhalter Elektrizitäts- und Wasserwerk Wettingen: Hermann Widmer, Einzüger

Gas- und Elektrizitätswerk Wil: Rudolf Boesch, Direktor

Elektrizitätswerk der Stadt Winterthur: Ernst Blatter, Kanzlist

S. A. de l'Usine Electrique des Clées, Yverdon:

Charles Keusch, chef d'exploitation Elektrizitätsversorgung Zollikon: Walter Mülli, Standabnehmer

Wasserwerke Zug:
Oskar Mosimann, Betriebsleiter
Hans Stoop, Kontrolleur
Gustav Huber, Monteur

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich: Fritz Zollinger, Zählermonteur Alois Meier, Installationsmonteur Aymon Desarzens, Kaufmann Erich Glogg, Kontrolltechniker Othmar Höhn, Magaziner Bernhard Löpfe, Zimmermann Jakob Schumacher, Chauffeur August Ritter, Freileitungsmonteur Albert Michel, Kaufmann Thomas Kälin, Installationsmonteur Max Colpi, Installationsmonteur Hans Isler, Installationsmonteur Alois Kälin, Obermonteur Hans Muttner, technischer Angestellter Ernst Wartmann, Kaufmann Max Zeller, Maschinenmeister-Stellvertreter

Stellvertreter
Willi Scheidegger, Freileitungsmonteur
Elektrizitätswerk der Stadt Zürich:
Paul Wildi, Betriebsinspektor
Rudolf Guggenbühl, Ingenieur
Oskar Beer, Chefbuchhalter
Adolf Wintsch, technischer Beamter
Ernst Neukom, Kassier
Albert Schenkel, Rechnungsführer
Ernst Studer, Maschinenmeister
Hans Fries, Rechnungsführer
Louis Gilliet, Rechnungsführer
Adolf Riniker, Techniker
Walter Burkhardt, technischer

Albert Conrad, Verwaltungsbeamter Paul Müller, Verwaltungsbeamter Walter Sigrist, Garagechef Robert Stappung, technischer Angestellter

Josef Zimmerli, Aufseher Fidel Bentele, kaufmännischer Angestellter

Jacques Harsch, kaufmännischer Angestellter

Ernst Meier, kaufmännischer Angestellter

Walter Vogel, kaufmännischer Angestellter

Walter Meier, kaufmännischer Angestellter

Wilhelm Stauffer, kaufmännischer Angestellter

Paul Horat, Einzüger
Paul Leonhardt, Einzüger
Fritz Reist, Einzüger
Alwin Sulzberger, Einzüger
Ernst Uehlinger, Einzüger
Henri Bovet, Handwerker-Vorarbeiter
Albert Müller, Schichtführer
Heinrich Oberholzer, HandwerkerVorarbeiter

Robert Raggenbass, Handwerker-Vorarbeiter

Hermann Schmid, Handwerker-Vorarbeiter

Robert Vollenweider, Handwerker-Vorarbeiter August Jirka, Maschinist

Alfred Leupp, Maschinist
Paul Aegerter, Handwerker
Heinrich Bahnmüller, Magaziner
Anton Doswald, Handwerker
Emil Fricker, Handwerker
Josef Gubser, Handwerker
Ulrich Gugerli, Chauffeur
Ernst Kuhl, Chauffeur
Hans Meier, Handwerker
Eugen Nötzli, Handwerker
Adolf Schawalder, Chauffeur
Albert Bleiker, HandlangerVorarbeiter

Gottlieb Loretan, Handlanger-Vorarbeiter

Friedrich Müller, Handlanger-Vorarbeiter

Fridolin Suter, Handwerker
Otto Wespi, Handlanger-Vorarbeiter
Walter Frommenweiler, Gruppenführer
Emil Meier, Gruppenführer
August Oggenfuss, Gruppenführer
Fritz Baumann, Hilfsmonteur
Johann Brandenberg, Magazin-Gehilfe
Robert Röösli, Handwerker-Gehilfe
Alfred Senn, Magazin-Gehilfe
Fritz Wüthrich, Hilfsmonteur
Bernhard Ackermann, Handlanger

Schweizerischer Elektrotechnischer Verein, Zürich:

Alfred Imholz, Hauswart des Vereinsgebäudes SEV

Technische Prüfanstalten des SEV, Zürich:

Otto Bodmer, technischer Assistent Gottfried Mauchle, Eichgehilfe Paul Raeber, technischer Assistent Emil Rellstab, Zähler-Eichbeamter Otto Rietmann, Zählermechaniker

Rédaction des «Pages de l'UCS»: Secrétariat de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité, Seefeldstrasse 301, Zurich 8, téléphone (051) 34 12 12; compte de chèques postaux VIII 4355; adresse télégraphique: Electrunion Zurich.

Rédacteur: Ch. Morel, ingénieur.

Angestellter